



## **DELIBERATION N° 2025-14**

### **Objet : Consultation sur les projets d'enjeux du bassin Loire Bretagne 2028-2033 Contribution du SYMISOA, EPAGE Sornin Jarnossin et affluents de la Loire**

#### **Le 18 mars 2025 à 14h**

Le comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly/Charlieu sous la Présidence du Président, Monsieur Michel LAMARQUE

Date de convocation : 06/03/2025

Nombre de membres en exercice : 15

Présents (11) : Michel LAMARQUE, Pierre AUVOLAT, Fabrice DEJOUX, Jean FARIZY, Colette LEBEAU, Thierry NIGAY, François RENARD, Sylviane TERNISIEN, Patrice AUFRANT, Gérard SIMOND (suppl.), Alain LE CLOIREC (suppl.).

Absents excusés : Guillaume DESCAVE, Jérémie LACROIX, René VALORGE, Christian LAVENIR, Bernard PATTEEUW.

Secrétariat assuré par : Pierre AUVOLAT

Monsieur le Président informe les délégués qu'une consultation sur les projets d'enjeux du bassin Loire Bretagne 2028-2033 est en cours et que conformément à l'article L212-2 du code de l'environnement, le SYMISOA, en tant qu'EPAGE, fait partie des assemblées réglementairement consultées. Cette consultation fait partie du processus d'élaboration du prochain SDAGE. Elle concerne :

- Le projet des « enjeux et programme de travail pour la gestion de l'eau 2028-2033 du bassin Loire Bretagne »
- Le projet des « questions importantes (enjeux) et programme de travail pour la gestion des risques d'inondation du bassin Loire Bretagne de 2028 à 2033 »

Suite à la prise de connaissance des documents soumis à consultation, le président propose de formuler un certain nombre de remarques qui sont présentées et débattues en séance. La version définitive de l'avis est annexée à la présente délibération.

#### **Le comité syndical, après en avoir délibéré, DECIDE :**

- Approuve l'avis formulé, tel qu'il est annexé à la présente délibération.
- Charge le président de transmettre cette contribution au secrétariat du comité de bassin avant le 25 mars 2025

**ADOPTÉ :** à l'unanimité des présents

Fait à Pouilly/Charlieu, le 20/03/2025

Le Président du SYMISOA  
M. Michel LAMARQUE

Le secrétaire de séance  
M. Pierre AUVOLAT

Transmis au représentant de l'Etat le : 25/03/2025  
Publié le : 25/03/2025

